



Association les GALOPANTS-CAUMONT

5 Place du marché aux Raisins

84510 CAUMONT SUR DURANCE

<http://www.les-galopants.com>

(Association n° W841001667)

Chers adhérents,

L'association Les Galopants reprend son activité sportive **2019-2020**. Le président et son bureau vous accueilleront les :

- **Samedi matin et jours fériés à partir de 9 h : coureurs et marcheurs**
- **Mardi et jeudi à partir de 18 h 30 : coureurs confirmés**
- **Mercredi à 18h30 sortie « cool et débutants »**
- **Mercredi à 18h sortie « marcheurs »**

Nous vous demandons de fournir un dossier complet. Le certificat médical de moins d'un an sera exigé, sans ce dernier l'accès aux entraînements vous sera refusé.

Pièces à fournir

- Coupon d'inscription ci-dessous dûment rempli
- Certificat médical d'aptitude physique **IMPERATIF** :
 - ♦ Pour les coureurs « **Pratique de la course à pied** »
 - ♦ Pour les marcheurs « **Pratique de la marche rapide** »
- Règlement 25 Euros individuel et 35 Euros par couple

Coureur ☐ Marcheur ☐ Individuel ☐ Couple ☐

Merci d'indiquer votre taille : XS ☐ S ☐ M ☐ L ☐ XL ☐

Cette année, le club met à votre disposition :

1) des tickets pour la piscine de Montfavet au prix de 14 euros les 10 (uniquement vendu par 10) - **option 1**.

2) des tee-shirts de course rouge avec logo du club et prénom au prix de 20 euros (modèle homme ou modèle femme) - **option 2**.

Option 1 ☐

Option 2 ☐

Nom : Prénom :

Adresse :

Adresse Mail :

Tél. : personne à contacter en cas d'accident :

Participation bénévole le jour à la Foulée Caumontoise 2019 oui ☐ non ☐

Règlement : La non fréquentation des entraînements ne pourra entraîner aucun remboursement (sauf pour raisons médicales).

J'atteste sur l'honneur être assuré en responsabilité civile et je reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'accepter.

Les adhérents, de par leur participation, autorisent la presse et le club à exploiter images et photos réalisées pendant l'année.

Règlement par chèque uniquement à l'ordre des Galopants

Signature précédée de la mention « **lu et approuvé** »